

Mairie de Coulommiers-la-Tour,
Tél : 02.54.77.13.92 mairie-coulommiers-la-tour@wanadoo.fr
10, Place du 8 mai 1945 - 41100 Coulommiers-la-Tour

Cantine Municipale Tél : 02 54 77 34 85
(Cantinière : Mme Rachel MARTINEAU ou Mme Mimouna KAMANJA)

REGLEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE

Document à conserver par les parents

La cantine n'est pas obligatoire, c'est un service rendu par la commune.

Les repas sont facturés mensuellement. La facture vous sera adressée par l'intermédiaire des services de la Trésorerie de Rennes.

Le règlement devra parvenir en Trésorerie avant le 10 du mois suivant celui de la facturation, faute de quoi les enfants pourraient être exclus de la cantine.

Gestion des absences : les repas annulés seront décomptés dès le 1^{er} jour d'absence, sous réserve d'avoir été signalés, soit à la mairie par téléphone ou mail, soit à la cantine par téléphone, au plus tard à 9h le 1^{er} jour d'absence (y compris pour des raisons de santé, les dépenses de denrées alimentaires étant alors engagées).

Prévenir la mairie en cas d'allergie d'un enfant à un quelconque aliment ; dans ce cas, un document supplémentaire (*projet d'accueil individualisé P.A.I.*) vous sera demandé.



Seuls les enfants inscrits seront acceptés à la cantine

Justificatif de domicile obligatoire

Tarifs votés lors du conseil municipal du 31/03/2022 :

	TARIFS 2022/2023
INSCRIPTION ANNUELLE ou MENSUELLE	
Coulommiers-la-Tour	3.80 €
Hors commune	4.35 €
REPAS OCCASIONNELS	
Coulommiers-la-Tour	4.05 €
Hors commune	4.45 €
P.A.I.	1.00 €

INSCRIPTION A LA CANTINE SCOLAIRE

**Document à rapporter en mairie avec
le justificatif de domicile obligatoire - avant le 7 juillet 2022**

Parent n°1		Parent n°2	
NOM		NOM	
Prénom		Prénom	
téléphone		téléphone	
adresse		adresse	
mail		mail	
profession		profession	
employeur		employeur	
Tél travail		Tél travail	

ENFANTS scolarisés qui mangeront à la cantine à compter du :...../...../20...

NOM				
Prénom				
Date de naissance				
Classe				
Ecole publique ou privée				
Régime spécifique/allergie				

INSCRIPTION ANNUELLE (AS 2022/2023)	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Enfant de Coulommiers-la-Tour (3.80 €)				
Enfant hors commune (4.35 €)				
P.A.I. Projet d'Accueil Individualisé (1.00 €)				

INSCRIPTION MENSUELLE avec accord de la mairie – planning à fournir avant le 20 du mois précédent (sinon tarif occasionnel appliqué)	
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

INSCRIPTION OCCASIONNELLE prévenir 2 jours avant minimum	
Enfant de Coulommiers-la-Tour (4.00 €)	
Enfant hors commune (4.40 €)	
P.A.I. – Projet d'Accueil Individualisé (1.00 €)	

Nous, soussignés, attestons avoir reçu un exemplaire du règlement et nous engageons à le respecter.

Date et signature des Parents